

RESTAURATION PERISCOLAIRE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

à retourner en mairie Le Poizat-Lalleyriat impérativement avant le 28 juin 2019

Important : bien vouloir remplir toutes les rubriques

Adresse mail :@.....

Nom prénoms des parents	Date de naissance	Adresse	N° téléphone

Noms et prénoms	Dates naissance	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Personne à prévenir en cas de nécessité :

N° de téléphone :

Veillez signaler aux responsables de la restauration périscolaire toute allergie particulière.

Les inscriptions se font pour l'année scolaire.

Les annulations ou inscriptions **exceptionnelles** se font à la semaine par mail le **vendredi avant 10 h, dernier délai** précédant la semaine concernée, à l'adresse suivante :

perisco.lepoizatlalleyriat@gmail.com

Aucune inscription ou annulation orales ne se sera prise en compte.

Tous les repas livrés seront facturés.

Les repas seront réglés en fin de mois à la Trésorerie Principale d'Oyonnax après appel de fonds par la mairie. Il est demandé aux parents d'élèves d'être vigilants afin d'assurer le bon fonctionnement du service.

Un règlement intérieur de la cantine est joint à cette demande, également téléchargeable sur le site de la commune.

En cas de non-paiement, des poursuites seront engagées.

Signature des parents